

## Créations de postes 2016 : toujours insuffisant !

Pour la rentrée 2016, le MEN annonce la création 6 639 postes d'enseignant-e-s avec un effort qu'il qualifie de « sans précédent pour le 1<sup>er</sup> degré » avec la création de 3 835 postes alors que la démographie au niveau national est en baisse de 513 élèves. Une baisse de 0,01 %, somme toute assez relative rapportée aux 6 788 600 écoliers de l'ensemble du territoire. Et si on considère la très grande fiabilité des chiffres du ministère, il s'agit d'une stabilité plus que d'une baisse.

Dans le second degré, sont créés 2 804 postes. Cette dotation serait destinée à endiguer la hausse démographique de 37 644 élèves mais elle est également destinée à la réforme du collège.

Selon le ministère 2 000 postes seront déjà nécessaires dès 2016 pour cette réforme. Ce qui veut dire que non seulement ces postes seront insuffisants pour le collège mais qu'il n'y aura rien pour les lycées. Ceci est totalement inacceptable compte tenu des conditions de travail des enseignant-e-s et d'étude des élèves !

Par ailleurs, cette dotation reste très théorique car les annonces de création de postes ne se transforment pas toutes en postes effectifs. En effet, les postes mis au concours ne sont pas tous pourvus par les jurys, il y a des déficits de candidat-e-s, et 10 % (en moyenne) des stagiaires ne sont pas titularisé-e-s.

**Au final, ce budget d'austérité n'améliorera ni les conditions d'apprentissages des élèves ni les conditions de travail des enseignant-e-s de la maternelle au lycée.**

Il s'inscrit dans une généralisation de la concurrence entre les établissements et les écoles et entre les personnels. En effet, les moyens de tous les collèges et des écoles, notamment en REP+, seront encore davantage conditionnés aux contrats d'objectifs et aux projets (comme par exemple les EPI en collège).

Cette dotation ne permettra ni d'ouvrir suffisamment de classes pour baisser les effectifs, ni de créer des postes de remplaçant-e-s titulaires en nombre suffisant, ni de réduire les inégalités territoriales, aggravées par la réforme des rythmes scolaires et celle du collège.

Par manque de personnels formés et en nombre suffisant, la remédiation tout comme la prévention des difficultés et de l'échec scolaire sont reléguées aux oubliettes, alors qu'il faudrait restituer et créer des postes pour les RASED.

Au total, ces annonces de créations de postes ne passeront pas l'épreuve des dotations horaires globales (DHG) des collèges et lycées, ni celle des cartes scolaires des écoles.



➤ **Exigeons des DHG et des dotations de cartes scolaires qui permettent d'enseigner et de baisser enfin les effectifs !**

➤ **Il faut se mobiliser pour obtenir les moyens nécessaires dans toutes les écoles, dans tous les établissements, et imposer une rupture avec l'austérité par un budget à la hauteur des besoins pour le service public.**